

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 11

**Présents :** 6

**Votants:** 6

**Séance du 03 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le trois octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 03 octobre 2024, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Michel PONCELET, Valérie TOUSCH, Romain WATRIN, Jacqueline BIENAIME, Françoise FERY, Franck MARECO

**Représentés:**

**Excuses:** David AMBERG

**Absents:** Julien AMBERG, Erika NANQUETTE, Joris SCHULZ, Steve SIMIONI

**Secrétaire de séance:** Françoise FERY

---

Objet: ENCAISSEMENT CHEQUE 0000015 - DE 2024 013

Le Maire explique à l'assemblée qu'il y a lieu d'encaisser le chèque n°0000015 de la somme de 110.54 € de Anne-Laure DEL MORAL, locataire du logement communal chemin de bourru à Chattancourt. Ce chèque correspond à la facture n°1049752441 de VEOLIA qui a été payée par la commune, suite à une erreur de la société VEOLIA dans l'adressage de cette facture.

Le Maire propose de voter l'encaissement du chèque n°0000015 de la somme de 110.54 € de Anne-Laure DEL MORAL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ACCEPTE**, à l'unanimité des membres présents, d'encaisser le chèque n°0000015 de la somme de 110.54 € de Anne-Laure DEL MORAL, locataire du logement communal chemin de bourru à Chattancourt.

Et **AUTORISE** le Maire à passer les écritures comptables pour l'encaissement.

Objet: Travaux chemin de la Claire - DE 2024 014

Le Maire rapporte à l'assemblée que les travaux d'entretien du chemin de la Claire ont été réalisés courant fin août début septembre 2024. Le devis initial était de 2450 € HT.

Des travaux supplémentaires (curage de fossés, création d'un passage busé, fourniture et pose de bordures...) ont été réalisés pour la somme de 4912.52 € HT.

Le Maire propose à l'assemblée de voter les travaux supplémentaires de l'entretien du chemin de la Claire pour la somme de 4912.52 € HT, soit un total de 7362.52 € HT(travaux initial + supplémentaires).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ACCEPTE**, à l'unanimité des membres présents, le coût des travaux supplémentaires concernant l'entretien du chemin de la Claire pour un montant de 4912.52 € HT,

Et **AUTORISE** le Maire à payer les factures correspondantes.

Objet: Convention de mise à disposition des locaux de la mairie - DE 2024 015

Le Maire explique au Conseil Municipal que le Président de l'Association des Anciens Combattants du Talou, Monsieur Cédric HUMBERT recherchait un bureau pour son association et à effectuer une demande auprès de la Mairie.

Le Maire propose à l'assemblée de voter la mise en place d'une convention entre la commune et l'AC du Talou pour la mise à disposition des locaux de la mairie pour un montant de 300 € à payer chaque année à la commune de Chattancourt.

Les membres de l'AC du Talou propose également la réfection de la salle (tapisserie, peinture...) à leur charge.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ACCEPTE**, à l'unanimité des membres présents, la mise en place d'une convention entre la commune et l'AC du Talou pour la mise à disposition des locaux de la mairie pour un montant de 300 € à payer chaque année à la commune de Chattancourt.

Et **AUTORISE** le Maire à signer la convention.

Objet: achat d'un robinet de plonge - cuisine salle des fêtes - DE 2024 016

Le Maire explique l'assemblée que le robinet de plonge ne fonctionne plus, qu'il y a lieu de le remplacer.

Le Maire propose plusieurs devis :

- devis n°2066460694 de la société CEDEO, située à Haudainville (55100), 7 bd Jean Monnet, pour la somme de 607.23 € HT.
- devis n°5053824 de la société MILER, située à Verdun (55100), Allée Desandrouins, pour la somme de 557.14 € HT
- devis n°3398589 de la société ANDREZ-BRAJON DUPONT EST située à Maxeville (54320), 4 avenue du Gal de Gaulle - site Saint Jacques II, pour la somme de 687.11 € HT

Il propose de voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, de retenir le devis n° 5053824 de la société MILER, située à Verdun (55100), Allée Desandrouins, pour la somme de 557.14 € HT concernant l'achat d'un nouveau robinet de plonge pour la cuisine de la salle des fêtes ;

Et **AUTORISE** le Maire à signer le devis.

Objet: affouages 2024-2025 - DE 2024 017

Le Maire propose à l'assemblée les parcelles 47, 45A et 45 B pour la mise en affouages 2024/2025 et la désignation de garants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents,

- d'affecter les parcelles 47, 45A et 45 B aux bénéficiaires de l'affouage pour 2024-2025,
- de désigner comme garants : Franck MARECO, Jean BIENAIME et Pascal RENIER,
- et **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant aux affouages.